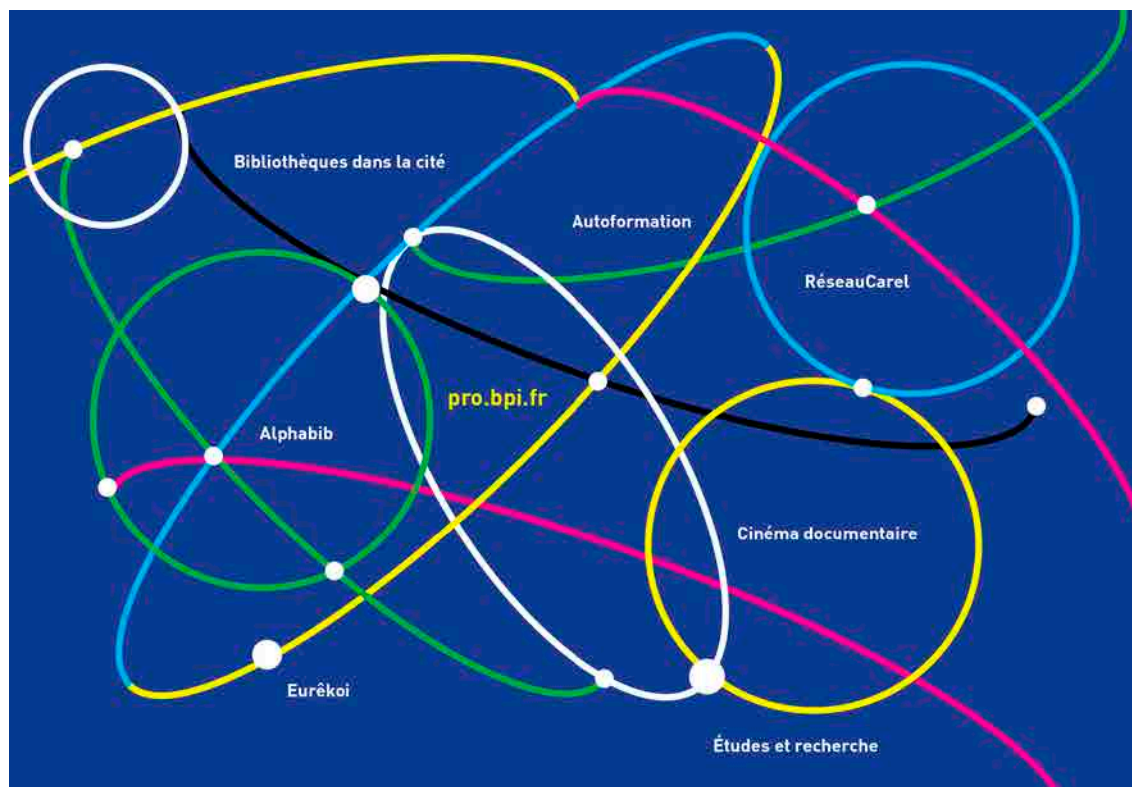


La coopération nationale et internationale



La constellation des services coopérateurs de la Bpi

La Délégation à la coopération nationale et internationale assure une mission de conseil et d'appui auprès de la direction de la Bpi à laquelle elle est directement rattachée pour la définition et la mise en œuvre d'une politique de coopération avec les bibliothèques françaises et étrangères, ainsi qu'avec divers organismes œuvrant dans le champ de la lecture publique.

I. La Bpi, opérateur national

Sur le plan national, la Délégation intervient directement :

- en animant le débat professionnel sur la question du partage des savoirs et du rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale,
- en soutenant l'activité de l'association Réseau Carel afin de développer les ressources numériques dans les bibliothèques publiques,
- en assurant un rôle de veille quant à l'évolution des bibliothèques françaises et étrangères et, plus spécialement, quant à leurs attentes en matière de coopération.

D'autre part, elle a une mission transversale de coordination des actions de coopération menées par plusieurs services de la Bpi (Cinéma pour le catalogue national des films documentaires, Lecture Handicap, Webmagazine pour Eurèkoi, Autoformation pour l'expérimentation de l'accès à distance à des ressources électroniques en autoformation, enfin le Service Études et recherche). Elle peut également ponctuellement accompagner ou initier des actions de coopération sur des sujets d'expertises de services de la bibliothèque (production de contenu pour les portails des bibliothèques, ateliers de conversation, par exemple).

Le Conseil de coopération

La coopération nationale est structurée dans le cadre d'un Conseil de coopération qui s'appuie sur des convergences globales. Celui-ci rassemble 13 bibliothèques municipales ou intercommunales et 2 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération globale avec la Bpi, l'association Réseau Carel liée par convention à la Bpi (voir ci-dessous), ainsi que l'Enssib, la Ville de Paris et 4 associations professionnelles, ABF, ADBDP, ADBGV et la FILL. Il permet une consultation des partenaires de la Bpi sur les actions de coopération, et le SLL, Service du livre et de la lecture (Direction générale des médias et des industries culturelles / ministère de la Culture) y assiste.

Le Conseil de coopération a été réuni deux fois en 2017, le 27 juin et le 12 décembre, selon le rythme habituel de deux réunions par an.

Ces conseils permettent de présenter les actions de coopération menées par la Bpi et les perspectives (en 2017 : service de recommandations développé dans Eurêkoi, plateforme du cinéma documentaire, évolution du site Bpi pro, partenariat avec la Cité des métiers, étude Bpi sur les bibliothèques et les réseaux sociaux) mais ont aussi pour objectif de donner la parole aux bibliothèques territoriales et aux associations professionnelles pour favoriser les échanges de pratiques et d'expériences et les débats entre les membres du Conseil de coopération. Ainsi ont été présentés l'enquête du SLL sur les horaires d'ouverture des bibliothèques, les projets structurants pour les horaires d'ouverture de la ville de Paris ainsi que de la ville de Limoges, le programme *Advocacy* (plaidoyer) de la nouvelle commission de l'ABF, l'appel à projet de la Fill pour le partage de la culture scientifique, la Charte lecture publique de Toulouse Métropole, les retours sur la mission Orsenna, etc.

Outre ces conventions globales, la coopération nationale s'appuie sur des initiatives thématiques dans les domaines d'excellence de la Bpi et crée des partenariats par projets, regroupant plus de 1000 bibliothèques du territoire.

Le développement des ressources numériques : le Réseau CAREL

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association Réseau Carel (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques). Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, mise en place entre la Bpi et l'association Réseau Carel, la Bpi affecte un équivalent temps plein au soutien à l'association Réseau Carel :

- négociation avec les fournisseurs (négociation encadrée par le bureau de l'association)
- participation aux groupes de travail
- animation et développement du site collaboratif⁶
- administration : secrétariat du bureau et du conseil d'administration, organisation de la journée d'étude annuelle, participation à la lettre d'actualité
- coordination du suivi des adhésions et de la gestion du fichier adhérents (externalisés)
- trésorerie : assistance au trésorier de l'association, avec qui la répartition des rôles a été clarifiée.

Au sein de la Bpi, ces tâches sont partagées entre le Service des ressources électroniques et la Délégation à la coopération.

La Bpi est membre du conseil d'administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2017, 328 collectivités territoriales étaient adhérentes de Réseau Carel contre 400 en 2016. Le réseau est attentif à cette baisse qui s'explique en partie par la gestion externalisée du fichier adhérent. Sur les 80 offres présentes au catalogue, 13 ont été désherbées et 71 sont en cours de renégociations. L'année écoulée a permis d'organiser le transfert de propriété et d'hébergement du site Réseau Carel de la Bpi vers l'association Réseau Carel.

La journée d'étude annuelle a porté sur les ressources de musique en ligne et a réuni 95 participants. Dans l'ensemble, les relations étroites avec l'association Réseau Carel sont entrées dans une phase de maturité et 2017 a permis de consolider des procédures et d'en faire évoluer d'autres (gestion des adhésions).

6. <http://www.reseaucarel.org/>

Études et recherche

► Programmes de recherche nationaux

Les bibliothèques publiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (titre du programme à mettre en début de phrase avant Programme de recherche 2016-2017 réalisé en collaboration avec le Service du livre et de la lecture (SLL-DGMIC) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Les bibliothèques publiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc),
Direction scientifique : Christophe Evans (Bpi)

Comité de pilotage : Cécile Quéffelec (OLP-DGMIC), Stéphan Ludot (CGET), Françoise Legendre (IGB), Chantal Ferreux (ABF), Jean-Arthur Creff (Bpi), Muriel Amar (SER-Bpi)

À la demande du directeur du SLL-DGMIC au printemps 2016, le programme de recherche 2016 de la Bpi a été consacré aux bibliothèques publiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (près de 1 300 quartiers identifiés en France Métropolitaine). Le CGET apporte une contribution financière à l'étude sous forme de subvention. L'enquête, confiée au Crédoc à la fin de l'année 2016, a commencé par une phase quantitative par questionnaire auprès de bibliothèques identifiées comme étant situées dans ou à proximité d'un quartier prioritaire (0-500 m) : 203 questionnaires ont été produits correspondant à 347 lieux de lecture ; ils permettent notamment d'identifier et de qualifier les actions réalisées sur le terrain. La phase qualitative de l'enquête sur site est en cours actuellement. Elle a commencé par un travail sur deux sites tests (Reims et Roubaix) et se poursuivra en début d'année 2018 sur trois autres sites (Romainville, Vaulx-en-Velin et Rouvroy). La phase qualitative doit permettre de rencontrer les équipes de direction des bibliothèques, les agents, les élus, les partenaires mais aussi les usagers et les non usagers afin de réaliser des entretiens. Retours prévus au 1^{er} trimestre 2018.

► Collaborations diverses

- La Bpi collabore au projet d'enquête nationale d'impacts économiques et sociaux des bibliothèques publiques pilotée par la DGMIC et l'ABF avec l'AFNOR. Trois chantiers sont prévus : mise au point d'un schéma d'énumération d'impacts testé sur sites ; enquête quantitative sur les non-usagers des bibliothèques ; question de la valeur économique de la bibliothèque auprès des usagers. Résultats attendus courant 2018 et début 2019

- La Bpi collabore à la commission mise en place par la sénatrice Sylvie Robert à propos du rôle joué par les bibliothèques publiques dans la société française

- La Bpi collabore à un groupe de travail associant la Bibliothèque des sciences et de l'industrie CSI, la BnF et la DGMIC sur les statistiques de fréquentation

- La Bpi intègre le comité scientifique de l'Observatoire des pratiques de lecture des adolescents mis en place par Lecture Jeune avec le soutien du SLL (lancement de l'Observatoire le 16 novembre 2017).

► Manifestations organisées par le SER

- 25 avril 2017 : journée d'étude organisée en Petite Salle du Centre Pompidou par la Bpi (SER-DCNI) en collaboration avec l'Enssib : Actualité de la recherche en bibliothèque. Cette rencontre annuelle est l'occasion de rendre compte publiquement des travaux réalisés à la Bpi ou accompagnés par la Bpi et de donner la parole aux élèves conservateurs d'État de l'Enssib pour exposer leurs travaux réalisés dans le cadre de leur mémoire d'étude de fin d'année.

► Interventions de Christophe Evans, chef du SER, au titre de la coopération en 2017

- 24 janvier, « La bibliothèque, levier d'une dynamique sociale ? » intervention conclusive

- 16 mars : Cergy Pontoise, BDVO, restitution de l'étude sur les impacts des bibliothèques du Val d'Oise, animation d'un atelier : « La bibliothèque vaut-elle le coût ? »

- 11 avril : Lyon, Bibliothèque de la Part-Dieu, journée d'étude sur la bande dessinée et ses lectorats, participation à une table ronde

- 15 mai : Lyon, Enssib, Estivales : intervention avec Anne Verneuil à propos des études d'impact des bibliothèques

- 15-16 juin : Paris, congrès ABF, animation d'une table ronde et rencontre avec le chercheur Stéphane Tonnelatv

- 23 novembre : Fontenay-Le-Comte, participation à une journée d'étude consacrée à l'impact des bibliothèques (Bibliothèque départementale de la Vendée).

► Publications

- « Études et recherches récentes sur les usages numériques à la Bpi », Muriel Amar, Agnès Camus, Christophe Evans, in *Culture et Recherche* n° 134, hiver 2016-2017. Dossier coordonné par Olivier Donnat, avec la collaboration de : Thierry Claerr, Eli Commins, Brigitte Guigueno, Anne Jonchery (Direction générale des patrimoines), Jean-Christophe Théobalt

- *Les bibliothèques et la transition numérique. Les ateliers internet entre injonctions sociales et constructions individuelles*, sous la direction de Pascal Plantard et Agnès Vigué-Camus (avec la collaboration de Fanny Bohy, Gildas Carrillo, Anaïs Crinière-Boizet, Fabrice Chambon, Vanessa Derouen, Julien Devriendt, Annie Dourlent, Julien Dufetelle, Françoise Hurault, Fredrik Karlsson, Fabienne Le Hein, Lola Mortain, Lotta Muurinen, Alice Robbin, Mathilde Servet, Hannelore Vogt), Presses de l'Esssib, Collection Papiers/Bibliothèque publique d'information, 2017 (disponible en ligne sur OpenEdition Books)

- *Des tweets et des likes en bibliothèque : enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques*, sous la direction scientifique de Muriel Amar avec Marie-Françoise Audouard, Mathilde Rimaud, Louis Wiart, avec une préface de Dominique Boullier, Bibliothèque publique d'information, Collection Études et recherche, OpenEdition Books, décembre 2017.

► Partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale, et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la Délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (autoformation, handicap, accueil et étude des publics notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international. Pour faciliter la circulation de l'information, la délégation a créé et anime un groupe interne « cohésion sociale » composé des différents services impliqués au cours de trois réunions pour 2017.

► Une rubrique du site de la Bpi pour les professionnels

Pour mutualiser les actions menées par les bibliothèques publiques françaises sur ces questions, un site collaboratif avait été créé, pour mutualiser et capitaliser les actions et les services qu'elles proposent, indexées par thématique et par public. Pour mémoire, à l'automne 2016, l'intégralité du contenu de ce site a été migré vers le site Bpi pro, site destiné à l'information des professionnels de bibliothèques, dans la rubrique Bibliothèques dans la cité⁷, qui présente les fiches pratiques, les journées d'études, les bibliothèques partenaires et enfin des actualités sur cette thématique.

La Délégation à la coopération, qui assure une veille sur ces questions, crée des fiches-actions en concertation avec les bibliothèques concernées, fiches qui renvoient aussi à la description des bibliothèques concernées, créant ainsi un annuaire des contributeurs interrogeables par commune, département ou région. En 2017, cette rubrique regroupe 68 fiches pratiques pour 35 bibliothèques partenaires.

► Un cycle de journées d'étude initié par la Bpi

Ce cycle, démarré en juin 2012 à Grenoble, se poursuit annuellement en s'appuyant chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture :

En 2017, deux journées ont été proposées selon le format habituel de collaboration, qui ont rassemblé au total 450 participants, journée auxquelles il faut en ajouter une troisième qui inaugure une nouvelle forme de partenariat dans ce cycle (voir infra), et qui a rassemblé 88 participants.

► Évolution du travail en partenariat dans ce cycle

Les bibliothèques du Conseil de coopération, partenaires naturels de ces journées, ayant fait valoir que le format de collaboration autour de l'organisation de journées d'étude pouvait évoluer, la délégation a proposé une formule plus légère pour la Bpi qui permet de décliner des thèmes nouveaux dans ce cycle. Il s'agit des projets BDLC- partenariat.

7. <http://pro.bpi.fr/bibliotheques-dans-la-cite>

► **projets retenus :**

- sont estampillés BDLC-partenariat (logo Bpi-BDLC, mention du partenariat dans les documents de communication, etc.)
- Bénéficient d'un correspondant-expert à la Bpi (réflexion, mise en contact, voire intervention dans la journée d'étude)
- Peuvent solliciter, si le projet a une envergure exceptionnelle entraînant des frais (intervention d'un collègue étranger, dispositif particulier, etc.), une aide financière (montant maximum de 400 € et de 30 % du budget de la journée)
- Bénéficient de la visibilité de la communication Bpi-Pro et de sa page Facebook : communication en amont, publication des actes ou enregistrements, articles, fiches pratiques, etc.

► **Les structures retenues s'engagent à respecter la charte BDLC-partenariat :**

- Gratuité de la journée
- Intervenants ayant une envergure nationale ou internationale
- Contribution(s) sur le site Bpi-Pro (article, dossier documentaire, fiche pratique BDLC, bibliographie, etc.)
- Visibilité du partenariat (Logo Bpi-BDLC)

► **Sélection des dossiers :**

Critères fondamentaux :

- avoir une dimension régionale et nationale (sujet, intervenants, participants)
- impliquer d'autres partenaires (SRL, Cité des métiers, associations, autres services territoriaux, etc.)

Critères secondaires :

- projets explorant une thématique nouvelle dans le cycle BDLC
- projets portés logistiquement et financièrement par des bibliothèques partenaires, en convention avec la Bpi
- projets pour lesquels l'expertise de la Bpi est une plus-value : sujet porté par la Bpi, qui contribue à la réflexion sur la construction et les contenus de la journée et qui peut fournir également des contacts nationaux et internationaux.

Le galop d'essai s'est fait avec LR2L sur le sujet des bibliothèques et de l'écologie puis le dossier de candidature a été proposé aux membres du conseil de coopération à la rentrée de septembre 2017. Un dossier a déjà été proposé et d'autres sont annoncés.

Date	Lieu	Partenaires	Nombre inscrits / participants
La bibliothèque, levier d'une dynamique sociale			
24 janvier 2017	Paris-Bpi – grande salle	Groupe ABF Ile-de-France - Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis	400/370
Migrants et bibliothèques : valoriser le dialogue interculturel			
8 juin 2017	Brest-Bibliothèque François Mitterrand-les Capucins	Brest-Nantes-LLB	152/130
Bibliothèques vertes : de l'écologie au développement durable			
7 décembre 2017	Frontignan	LR2L	88/88

► **La bibliothèque, levier d'une dynamique sociale⁸ ?**

Paris, 24 janvier 2017

La Bpi et l'Association des bibliothécaires de France (ABF), groupe Ile-de-France, se sont associées pour réfléchir à la façon dont les bibliothèques essaient aujourd'hui de prendre, de jouer et d'affirmer leur rôle de levier d'une dynamique sociale : élaboration des politiques du territoire, projets de service, collections, médiation, place des usagers...

Des intentions à l'évaluation, plusieurs exemples en France ont été interrogés suivis d'un focus sur la bibliothèque de quartier Garaget (à Malmö, Suède).

Cette journée prolonge une réflexion initiée par l'ABF après les attentats de janvier 2015 lors de la journée « Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? » (mai 2015, Bibliothèque Françoise Sagan à Paris).

Le nombre très important d'inscriptions dès l'annonce de la journée a amené le président du Centre Pompidou à réquisitionner la Grande Salle du Centre de manière à ce qu'il soit possible de tenir cette journée devant 400 personnes plutôt que 150 (capacité de la Petite Salle, initialement retenue).

Le bilan très positif de cette journée a suscité le désir de continuer à explorer la thématique. L'idée de mener une recherche-action sur un terrain d'enquête (ville de Choisy-le-Roy, probablement) fait son chemin. Le SER a donné son accord de principe et l'ABF se charge de reprendre contact avec Joëlle Bordet, sociologue, qui pourrait également accompagner le projet.

► **Migrants et bibliothèques : valoriser le dialogue interculturel⁹**

Brest, 8 juin 2017

Cette journée a été organisée avec la Bibliothèque municipale de Nantes, Livre et lecture en Bretagne et le réseau des médiathèques de Brest.

La journée d'étude « Migrants et bibliothèques : valoriser le dialogue interculturel » se situe dans la continuité des deux journées d'étude qui ont été consacrées en 2015 et 2016 à l'accueil et aux usages des migrants en bibliothèque (à Calais puis au Musée national de l'immigration à Paris). Cette journée se proposait de montrer comment la bibliothèque peut être également un terrain d'expérience et de valorisation d'un dialogue interculturel dans lequel les migrants ne sont pas uniquement usagers mais participants, porteurs, créateurs. Elle a été l'occasion d'interroger la notion d'interculturalité et d'échanger autour d'expériences concrètes qui ont été menées en bibliothèque.

► **Bibliothèques vertes : de l'écologie au développement durable**

Cette journée a été montée par LR2L avec le soutien de la Bpi (mise en contact, communication, participation financière).

L'écologie est aujourd'hui un sujet pris en compte par les bibliothèques au niveau international. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA) a lancé voilà deux ans son Green Library Award, récompensant les « bibliothèques vert-ueuses ».

Souvent le terme de « bibliothèque verte » évoque des constructions HQE, optimisant la qualité environnementale à l'intérieur de l'établissement grâce à l'utilisation de matériaux de construction naturels et de produits biodégradables, à la préservation des ressources ou encore au traitement responsable des déchets. L'idée est également de profiter de la bibliothèque pour réaliser un travail pédagogique auprès des usagers : faire prendre conscience de la responsabilité sociale de chacun, et inscrire, dans les missions des établissements de prêts, cette idée d'éducation à l'environnement. D'autre part, la question du développement durable dépasse à présent les enjeux stricts de l'écologie. En effet, l'Agenda 2030 et les dix-sept objectifs de développement durable qui en découlent se fondent sur trois composantes – environnement, social et économie – et associent à la préservation de la planète la lutte contre l'extrême pauvreté. Malgré l'urgence et l'actualité de ces questions, ce sujet n'a été que très peu traité lors de journées professionnelles.

LR2L et la Bpi espèrent ainsi contribuer à intégrer le développement durable dans les préoccupations du métier et attirer l'attention des professionnels et de leurs élus sur le rôle des bibliothèques dans la réalisation de l'Agenda 2030.

8. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/la-bibliotheque-levier-dune-dynamique-sociale>

9. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/migrants-et-bibliotheques--valoriser-le-dialogue-interculturel>

Autres journées d'étude nationales

► **Cinéma en bibliothèque**¹⁰

30 mai 2017

« Cinéma et bibliothèques, Cinéma en bibliothèque », la proximité entre les conservatoires de l'écrit et la fantasque invention des frères Lumière ne peut plus être qualifiée d'oxymore, depuis que les bibliothèques sont devenues multimédias, puis simplement médiathèques, accordant une place de plus en plus centrale aux nouveaux supports de l'information, de la connaissance et du loisir. Certes, le cinéma, à travers sa déclinaison domestique la vidéo, est présent dans un nombre toujours plus grand de bibliothèques. Certes, les projections sur grand écran, à l'occasion du Mois du film documentaire et d'autres événements locaux ou nationaux, se sont multipliées. Mais quels rapports les bibliothécaires entretiennent-ils avec le monde du cinéma ? De quels modèles s'inspirent-ils pour mettre en œuvre le plan de développement des collections et les programmations de films ? À quelle source vont-ils recueillir les précieuses informations économiques, juridiques et techniques qui constituent le cadre de leur réflexion ? Où trouvent-ils les clés du numérique et des réseaux ? Comment organisent-ils l'accueil des publics spécifiques ?

Sur toutes ces interrogations et bien d'autres, la Bpi et l'association Images en bibliothèques vous proposent d'ouvrir le débat, à travers plusieurs communications présentées par des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma et deux table-rondes qui rassembleront des bibliothécaires d'horizons très divers pour un partage des expériences et des idées.

146 participants

Voir aussi supra les journées d'étude organisées par le SER ainsi que le chapitre consacré aux journées Biblio 2057.

► **La mission Lecture Handicap : au service de la mutualisation des compétences pour l'accessibilité**

La journée d'étude nationale, Handicap et numérique en bibliothèque : cadres, démarches et outils, a eu lieu le 30 mars à Montpellier¹¹, organisée en partenariat avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture et de la Communication) et l'Association des bibliothécaires de France (commission Accessibib). Initialement prévue le 13 octobre 2016, cette journée avait dû être annulée au dernier moment sur arrêté préfectoral en raison des graves intempéries.

Naviguer sur le web, consulter sur le site de la bibliothèque les actualités ou les informations pratiques, connaître l'offre et les services accessibles, rechercher et réserver un ouvrage, s'inscrire à une animation, télécharger des livres numériques, utiliser une tablette, etc.

Autant d'actions liées au numérique en bibliothèque et qui nécessitent une bonne accessibilité pour répondre à tous les besoins des personnes en situation de handicap.

Cette journée présente les cadres, les démarches, les outils et des bonnes pratiques à connaître et à mettre en œuvre, pour améliorer l'inclusion numérique de tous les publics.

Elle a réuni 123 participants.

► **À noter :**

L'ensemble des journées d'étude organisées par la Bpi, tous services confondus, en 2017 ont rassemblé 1 218 participants.

Toutes ces journées donnent lieu à des enregistrements (audio ou vidéo) et sont disponibles sur le site web de la Bpi (via la web TV).

10. <http://pro.bpi.fr/cinema-en-bibliotheque-7>

11. http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/handicap-et-numerique-en-bibliotheques--cadres-demarches-outils?_ga=2.109993797.1512738407.1516118511-1811621834.1441113034

► **Expérimentation de l'autoformation à distance**

En 2017, nous avons poursuivi l'expérimentation lancée en 2016 avec 19 bibliothèques, BM et BDP. Celles-ci expérimentent un bouquet de 6 ressources d'autoformation au sein de leurs établissements et à distance. Elles ont été sélectionnées suite à un appel à candidatures. Toutes disposent de peu ou pas de ressources d'autoformation (fonds traditionnels ou ressources numériques) et/ou se situent en zone défavorisée.

Les dix-neuf établissements partenaires sont :

- le Réseau des bibliothèques de Viry-Châtillon
- le Service de lecture publique et des médiathèques de Grigny, médiathèques Victor Hugo et Pablo Picasso
- la Médiathèque de Pontivy - Espace Kenere
- la Bibliothèque municipale de Besançon
- la Médiathèque Andrée Chedid - La Seyne-Sur-Mer
- Rouen, nouvelles bibliothèques
- la Maison des savoirs - Agde
- la médiathèque de Mouans-Sartoux
- la Médiathèque d'Uzès
- le Réseau Les Balises - Dunkerque
- la Bibliothèque municipale de Chambéry
- la Médiathèque municipale de Velizy-Villacoublay
- la Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle
- la Bibliothèque départementale de la Haute-Loire
- la Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire
- la Bibliothèque départementale de Prêt de l'Ariège
- la Médiathèque départementale du Cantal
- le Réseau des bibliothèques Pays Foix-Varilhes
- le Réseau des médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes Couserans-Pyrénées

Les 6 ressources sont :

- Vodeclit
- Sillabi Capturator
- Vocab
- Orthodidacte
- ENI
- Onlineformapro

Après deux années d'expérimentation, nous constatons un fort intérêt des bibliothèques pour ces ressources même si toutes n'ont pas encore réussi à les installer totalement :

95 % des structures partenaires ont installé la ressource Onlineformapro

95 % des structures partenaires ont installé la ressource Orthodidacte

89 % des structures partenaires ont installé la ressource Vodeclit

84 % des structures partenaires ont installé la ressource ENI Média+

84 % des structures partenaires ont installé la ressource Vocab

79 % des structures partenaires ont installé la ressource Sillabi Capturator

Suite à un bilan qualitatif réalisé auprès de chaque bibliothèque en début d'année 2018, nous voyons que les éditeurs qui proposent des modèles économiques simples (tout illimité sur place et à distance) et des installations informatiques rapides ont évidemment beaucoup plus de succès. Les contenus, l'ergonomie et les niveaux proposés jouent aussi un rôle : les ressources de niveau débutant ou grand public, tournées vers les langues ou la bureautique et dans lesquelles les lecteurs naviguent facilement sont davantage plébiscitées. Ainsi, les 4 ressources rencontrant le plus de succès auprès des différents publics sont :

- Onlineformapro
- Orthodidacte
- Sillabi Capturator
- Vodeclit

Des problèmes techniques et de personnel persistent dans certaines structures compliquant parfois l'expérimentation. Mais la conclusion qui domine aujourd'hui est que cette durée de deux ans est nécessaire pour que l'expérimentation prenne son envol. L'année 2018 sera une charnière pour la plupart des structures. Une journée de bilan très fructueuse a eu lieu le 14 mars 2017 au cours de laquelle bibliothécaires et éditeurs ont pu échanger sur les contenus et la technique après un an d'utilisation. Les médiations et les valorisations autour des ressources de l'autoformation ont figuré aussi au programme des discussions. La constitution d'un réseau autour de l'autoformation se met en place et commence à porter ses fruits.

► **Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation**

La notoriété des ateliers de conversation prend beaucoup d'ampleur depuis quelques années : de plus en plus de bibliothèques envisagent de mettre en place – ou ont déjà mis en place – des ateliers similaires et plébiscitent l'expertise de la Bpi en la matière.

En plus des observations d'ateliers possibles à la demande, six sessions de formation et d'échanges professionnels (cinq en 2017 et une en 2016) ont été organisées pour les bibliothécaires intéressés. La communication s'est faite via le site internet professionnel de la Bpi et sa page Facebook : les séances se remplissent toujours très vite, preuve d'un intérêt très net pour cette pratique. 98 personnes en 2017 ont participé à ses sessions. D'autres sont prévues pour 2018.

Ce sont surtout des collègues de Paris et région parisienne qui viennent. Mais l'on constate, depuis les deux dernières séances, que certains se déplacent de loin : Vernon, Bourg-en-Bresse, Saint-Brieuc, Brest... Dans ce cas, ils profitent souvent de leur déplacement pour demander l'après-midi une visite de la Bpi ou d'un espace en particulier, d'un rendez-vous avec un bibliothécaire ou une observation d'atelier. Se créent alors des échanges professionnels qui vont bien au-delà des ateliers de conversation.

L'effet réseau est également très présent : lors de ces séances de formation, les bibliothécaires présents communiquent beaucoup avec nous et entre eux sur des sujets très variés. Une fois la formation passée, les informations et les questions continuent de circuler sur des sujets communs : autoformation, médiation, valorisation, ressources numériques, accueil des migrants, etc.

► **Les dons effectués par la Bpi auprès des bibliothèques et organismes documentaires**

Les dons s'inscrivent dans un environnement documentaire particulier : la Bpi est un très grand établissement public sur un seul site, qui ne possède ni réserve ni bibliothèque annexe, tout en assumant une fonction de bibliothèque à vocation nationale. Le réseau de la Bpi excède donc ses propres murs et se développe par le biais de coopérations.

Juridiquement, les collections de la Bpi appartiennent au domaine privé, la Bpi ne conservant pas de documents patrimoniaux. Les donations sont envisagées sous réserve de l'affectation des ouvrages cédés à une activité d'intérêt général correspondant aux missions de service public du cocontractant ou à son objet social tels que : service de bibliothèques, hôpitaux, prisons, associations culturelles, de soutien scolaire ou d'alphabétisation.

Le nombre des dons dépend des campagnes de désherbage, des besoins des bénéficiaires et de la disponibilité des personnes au sein du service pour contacter, relancer, organiser les rencontres avec les partenaires et traiter les sélections.

En 2017, 7 941 unités documentaires ont été réattribuées à 37 établissements :

- 6 743 monographies
- 1 193 numéros de périodiques (81 titres)
- 5 documents sonores ou vidéo

C'est un peu plus qu'en 2016 (6 410 unités documentaires).

Le service travaille avec des établissements bénéficiaires des dons de livres aux besoins et pratiques très variés :

- de bibliothèques des établissements pénitentiaires (6)
- de bibliothèques universitaires et spécialisées (19)
- d'associations du champ social (4)
- de bibliothèques de collège et lycée (5)
- de bibliothèques d'hôpital (1)
- d'associations humanitaires (2)

Plus de la moitié des dons (53 %) est désormais effectuée auprès d'associations humanitaires, de bibliothèques des établissements pénitentiaires ou d'associations du champ social.

Les bibliothèques universitaires et spécialisées bénéficiaires effectuent une visite, la plupart du temps parce qu'elles ont été recontactées par la Bpi en fonction d'un désherbage précis. Elles n'emportent que de petits dons, fortement sélectionnés en fonction de leur politique documentaire.

► **Des projets à poursuivre en 2018**

Le partenariat avec les établissements pénitentiaires s'est confirmé avec la signature d'une convention nationale.

Initiée en 2014, signée le 12 mai 2016 par Christine Carrier, directrice de la Bpi et Isabelle Gorce, directrice au sein de l'administration pénitentiaire, cette convention nationale répond à plusieurs besoins :

- elle favorise la construction d'un réseau national pour les actions existantes, sans ignorer pour autant les difficultés logistiques

- elle donne de la visibilité et soutient les initiatives en faveur de la lecture publique en prison : c'est la première convention nationale entre une bibliothèque et l'administration pénitentiaire

- elle crée un cadre réglementaire pour le développement éventuel de nouvelles propositions, en fonction de la demande des partenaires sur le terrain et des possibilités des services de la Bpi. Les actions menées dans le cadre du partenariat pourront être étudiées, discutées et évaluées lors des réunions d'un comité de suivi national réunissant les représentants désignés de la Bpi et de la DAP (à mettre en place).

Cette convention nationale a été diffusée aux agents concernés mais le comité de suivi national n'a pas encore été mis en place suite au départ de la responsable du service Maintenance des collections de la Bpi.

Catalogue national de films documentaires pour les bibliothèques (service Cinéma/département Comprendre)

► ***Ce qu'il faut retenir en 2017 : Progression de la plateforme de vidéo en ligne Les yeux doc (www.lesyeuxdoc.fr) et baisse de plus en plus marquée de la diffusion sur DVD***

Les films du Catalogue national des films documentaires

Le Catalogue national diffuse fin 2017 un fonds de 881 films, dont 39 ont été négociés uniquement pour la plateforme numérique et 261 pour tous modes de diffusion.

Un choix de 500 titres a été effectué parmi les films du catalogue DVD. Ces 500 titres seront progressivement renégo-ciés avec les ayants droit jusqu'en 2019 et viendront enrichir la plateforme numérique, tout en restant disponibles en DVD.

Ce sont des films majoritairement inédits qui sont proposés, en DVD ou en vidéo à la demande, aux 645 bibliothèques rattachées au réseau de la Bpi et aux 33 collectivités ou établissements abonnées à la plateforme Les yeux doc. Tous les films sont disponibles pour le prêt et la consultation individuelle ainsi que pour la projection publique.

Ces films sont principalement des documentaires en vues réelles mais le catalogue s'est depuis peu ouvert aux documentaires animés, très demandés par le réseau.

Les nouveaux titres acquis par la Bpi représentent une sélection parmi les films récents proposés par la commission nationale des bibliothécaires animée par l'association Images en bibliothèques.

Attentive à favoriser la diffusion d'un nombre toujours croissant de films inédits, la Bpi travaille sur la complémentarité des catalogues de diffuseurs, retenant en priorité pour le Catalogue national les films français inédits et les films étrangers sous-titrés en français, ceux notamment présentés au festival Cinéma du réel.

Moderniser, simplifier et surtout amplifier l'accès aux films documentaires en bibliothèque

Depuis l'automne 2016, les bibliothèques disposent d'un outil de diffusion moderne, simple et ergonomique, qui leur permet de développer une expertise sur les films, de proposer à leurs usagers une collection de 300 films consultables à domicile et de mettre en place des projections régulières dans leurs espaces. Ce système clé en main libère les bibliothèques des contraintes de la gestion des droits et des difficultés liées à la création et aux impératifs d'évolution des systèmes audiovisuels.

La grille tarifaire a été conçue, d'une part, avec l'objectif de mutualiser les frais techniques (stockage des vidéos, hébergement du site, bande passante, transcodage des fichiers, etc.) et, d'autre part, avec la volonté d'apporter une réponse à la fracture numérique en permettant aux petits établissements, relais traditionnels du Catalogue national, d'accéder à une technologie de pointe à des coûts raisonnables.

Dans cette optique, un mini-forfait « découverte » pour trois, cinq ou huit projections publiques annuelles a été lancé en juin 2017 pour un coût très légèrement supérieur à l'acquisition d'un DVD et avec la plus-value de la technologie HD.

Les droits acquis pour la plateforme sont des droits institutionnels standards de consultation à la bibliothèque et à domicile chez les usagers inscrits, ainsi que de projection publique au format HD dans les bibliothèques uniquement.

Les droits sont négociés pour un réseau beaucoup plus étendu qu'actuellement. La notion de bibliothèques « recevant du public » remplace la notion de bibliothèques publiques, ce qui permet notamment de diffuser la plateforme dans les bibliothèques gérées par des associations.

Développer l'éditorialisation et la transmission des savoirs

En 2014, la Bpi a ouvert un site dédié aux professionnels des bibliothèques. Le Catalogue national anime la rubrique « cinéma documentaire », qui propose des articles rédigés par les bibliothécaires sur les sorties en salles, des bibliographies, des comptes rendus de festival, des filmographies détaillées. Une adresse internet spécifique (www.cataloguenational.fr) a été créée pour permettre l'accès direct à la recherche sur le catalogue et à l'interface de commande en ligne des DVD.

L'éditorialisation de la plateforme numérique Les yeux doc a été pensée pour offrir de nouvelles opportunités de valorisation des films à travers plusieurs rubriques régulièrement mises à jour (nouveaux films, coups de cœur de la semaine, acquisitions en cours, thématiques et portraits de réalisateurs, films plébiscités par les usagers).

Une lettre d'info Les yeux doc a été lancée en décembre 2017. Spécialement conçue pour les bibliothèques abonnées, elle relaie les actions du réseau, informe sur les nouveautés et le fond de catalogue et propose des interviews de professionnels du cinéma documentaire (producteurs, distributeurs, réalisateurs, etc.). Chaque semaine un statut Facebook est posté sur le compte Facebook Pro de la Bpi pour donner des informations sur les films nouveaux afin que les bibliothèques abonnées puissent les relayer à travers les réseaux sociaux. Cette initiative a recueilli plusieurs retours positifs depuis son lancement en décembre 2017.

La diffusion du catalogue, le réseau des bibliothèques

Faute de financements suffisants pour les achats de droits et les renouvellements, le nombre de films retirés du Catalogue national en 2017 (170) a encore très largement dépassé le nombre de nouveaux films proposés aux bibliothèques, engendrant une érosion toujours plus accentuée de l'offre globale. Cette situation crée une difficulté supplémentaire pour rester en phase avec l'actualité de la production audiovisuelle et avec l'état du monde, dont le cinéma documentaire est un précieux témoin.

- 26 nouveaux titres ont été proposés via la plateforme uniquement en 2017 aux bibliothèques abonnées à la plateforme (15 nouveautés en 2016). Le fonds de films sur DVD ne s'enrichit plus mais continuera à être diffusé jusqu'à extinction des droits supports

- volume global des commandes de bibliothèques sur DVD : 221 exemplaires et 151 titres différents, ce qui représente une baisse sensible par rapport à 2016 mais moindre que les années précédentes

- 31 bibliothèques ont commandé en 2017 de 1 à 23 DVD. La moyenne est de 7 DVD par bibliothèque

- 5 bibliothèques ou groupements de bibliothèques sont entrés dans le réseau de la Bpi en 2017, ce qui porte à 645 bibliothèques le nombre d'établissements autorisés à commander des DVD dans le Catalogue national

- 33 collectivités ou établissements ont souscrit un abonnement à la plateforme Les yeux doc, ce qui représente un total de 1 069 bibliothèques abonnées.

► **Séminaire autour du partenariat entre bibliothèques et Cités des métiers (service Savoirs pratiques/département Vivre)**

Devant l'intérêt suscité par le partenariat mis en place à la Bpi par le service Savoirs pratiques avec la Cité des métiers de Paris, des collègues des bibliothèques comme des professionnels d'autres Cités des métiers ont souhaité pouvoir se rencontrer et travailler autour de ces partenariats. Un séminaire a été organisé le 7 novembre 2017 à la Bpi et a rassemblé les deux professions. Les participants, issus de régions impliquées (PACA, Limousin, Ile-de France, principalement) ont pu prendre connaissance de l'existant et esquisser des premières pistes de travail en commun. Ce travail de rapprochement est appelé à se poursuivre en 2018.

► **Eurêkoi : service coopératif de réponses à distance (service Webmagazine/département Lire le monde)¹²**

Les développements réalisés en 2017 font l'objet d'un chapitre à part entière dans le présent rapport (voir chapitre Les nouveaux services aux usagers, Le lancement du service de recommandation d'Eurêkoi).

► **Présence de la Bpi au sein des organismes nationaux, des structures régionales et dans les établissements territoriaux**

En 2017, la Bpi a assuré une quarantaine de journées de présence effectives (n'incluant pas le temps de travail sur ces sujets à la Bpi, notamment dans le cadre de la convention avec l'association Réseau Carel) auprès des différents partenaires, essentiellement mais pas exclusivement par la direction et les membres de la Délégation à la coopération nationale et internationale.

► **ABF**

La Bpi (Délégation à la coopération nationale et internationale) a tenu un stand au Congrès de l'ABF qui s'est tenu en juin 2017 à Paris. Ce stand est une opportunité pour rencontrer de nombreux collègues de toute la France et permet de faire connaître l'action de la Bpi en matière de coopération nationale et internationale.

Le service Cinéma de la Bpi a notamment pu présenter la plateforme de diffusion du cinéma documentaire Les yeux doc. Le service Webmagazine porteur d'Eurêkoi a également assuré une permanence et la négociatrice Carel a été particulièrement sollicitée.

La Bpi siège au sein de la commission International de l'ABF, ce qui suppose *a minima* une réunion en présentiel par an ainsi qu'une réunion en visioconférence par mois et une implication sur les événements mis en place pour le congrès de l'ABF.

► **ADBBDP et ADBGV**

La Bpi a participé aux journées d'études annuelles de l'ADBBDP (devenue ABD), à Strasbourg en septembre 2017, et de l'ADBGV, à Nantes en octobre 2017. La directrice de la Bpi siège au conseil d'Administration de l'ADBGV.

► **FILL**

La Bpi siège au conseil d'administration de la FILL.

Elle suit également les travaux de la commission Lecture publique et patrimoine et entretient ainsi des liens réguliers avec les services régionaux du livre et de la lecture qui sont des relais de diffusion d'information et également des partenaires actifs dans le montage de journées d'étude dont ils affirment la portée régionale.

► **Bibliothèques de Rennes-Métropole**

La Bpi siège au conseil culturel et scientifique de la bibliothèque de Rennes Métropole qui se réunit deux fois par an.

12. <http://www.eurekoi.org/#qui-sommes-nous>

II. La Bpi, acteur international

La Bpi a pour mission de promouvoir et de transmettre ses compétences et ses ressources, ainsi que celles des bibliothèques publiques françaises, auprès d'institutions étrangères. Elle fait bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'étude et/ou aux rencontres internationales. La Délégation à la coopération nationale et internationale organise des visites détaillées de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

► Visites et stages

En 2017, 11 visites ont été assurées à l'intention de 47 professionnels étrangers, bibliothécaires pour la plupart ou étudiants en bibliothéconomie pour certains, originaires du Burkina Faso, d'Égypte, d'Estonie, du Brésil, de la Croatie, de la Corée, de la Hongrie et du Sénégal.

► Profession Culture

La Bpi a participé activement au programme Profession culture (Bpi et territoriaux), mis en place par la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) en partenariat avec les établissements publics et sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Dans ce cadre :

- 6 stagiaires étrangers ont été reçus en stage individuel pour un total de 180 journées-stagiaires (stage longue durée, d'une période de 6 semaines)
- 3 stagiaires ont été accueillis à la Bpi : une bibliothécaire de la Bibliothèque Alexandrina (Égypte)
- 1 bibliothécaire de Tartu (Estonie) et une bibliothécaire de Veszprém (Hongrie)
- 3 stagiaires ont bénéficié d'un stage de 6 semaines organisé par la Bpi, dans des bibliothèques territoriales : l'une originaire du Brésil, accueillie à la bibliothèque de Bordeaux, une stagiaire haïtienne accueillie dans le réseau de Rennes et la dernière, sénégalaise, accueillie à la BDP des Hautes Alpes puis à Nice.

► Courants du monde

En 2017, la Bpi a participé à l'organisation des 10 jours du dispositif Courants du monde avec le ministère de la Culture : réunion d'organisation, sélection des dossiers, mise en place du planning et accueil pour une journée de 15 personnes à la Bpi.

► Le travail au sein des associations internationales de bibliothèques

La Bpi travaille régulièrement au sein des associations internationales de bibliothèques :

- International Federation of Library Associations (IFLA) ¹³

Trois agents de la Bpi sont membres de comités permanents des sections Bibliothèques publiques, Management et marketing, Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles. Ces trois agents ont participé aux travaux de leur section, ainsi qu'aux réunions de mi-année. Ils se sont aussi investis d'une part dans l'organisation du prix international IFLA-BibLibre du marketing dans les bibliothèques (Section Management et Marketing), d'autre part dans la conception et l'animation d'une session sur l'accueil des réfugiés en bibliothèque (Sections Bibliothèques publiques, et Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles). Ils ont participé au Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Wrocław (Pologne) et à des visites de bibliothèques.

- European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)

La Bpi est membre de cette association¹⁴, assurant une présence française appréciée, l'Association des bibliothécaires de France étant également adhérente.

13. <http://www.ifla.org/>

14. <http://www.eblida.org/>

- Comité français international bibliothèques et documentation

La Bpi est également membre du Cfibd¹⁵ (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la vice-présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

Une des activités principales du Cfibd est de proposer des bourses pour participer au congrès de l'IFLA à des bibliothécaires français et francophones. Pour permettre de développer la présence dans ce congrès de bibliothécaires issus des bibliothèques publiques françaises, la Bpi a souhaité en 2017 participer au financement de bourses réservées à ces professionnels. Au-delà de la participation au congrès, qui est en soi une expérience très enrichissante et une occasion de découvrir des expériences étrangères, il s'agit d'encourager les bibliothèques publiques françaises à s'investir dans l'action internationale.

La Bpi a pris une part active au séminaire organisé par le Cfibd en décembre 2017 pour réfléchir à la meilleure répartition des tâches à l'international entre les différentes associations françaises.

La Bpi a également suivi et participé à l'organisation des journées d'études « Nouveaux professionnels des bibliothèques dans un monde qui change » qui se tenait tout début janvier 2018.

- Association des amis de la Bibliotheca Alexandrina

La Bpi est membre de cette association, qui a pour objectif de promouvoir la coopération entre les bibliothèques françaises et l'espace francophone de la Bibliotheca Alexandrina, en accompagnant la formation de bibliothécaires en France ou sur place à Alexandrie, et en favorisant les manifestations conjointes et le don d'ouvrages français à cette bibliothèque dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat national de l'édition. La Bpi accueille régulièrement des stagiaires de l'Alexandrina pour des visites ou dans le cadre du programme Profession Culture.

► **Coopération avec l'Institut français**

La Bpi collabore avec l'Institut français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger.

- La commission Appel à projets/plan d'aide aux médiathèques : l'Institut français, via son Département livre et promotion des savoirs, met à la disposition des établissements culturels (Instituts français de recherche et Alliances françaises conventionnées comprises) un fonds d'appui destiné à soutenir les projets de modernisation ou d'évolution permettant aux médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine de s'inscrire efficacement dans la stratégie des postes. La Bpi participe à la commission annuelle d'attribution des aides : 45 dossiers ont été examinés en 2017.

Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent des missions d'expertise sur les médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine. Cependant ces missions sont assurées sur leur temps personnel.

- Les voyages d'étude à l'étranger : en 2017, la Bpi n'a pas proposé de voyage d'étude à l'étranger. En effet, l'organisation des deux journées d'études Biblio 2057 et le départ en retraite de la déléguée ont limité les ressources de la délégation.

15. <http://www.cfibd.fr/>

► **Le site Bpi pro à destination des professionnels de la lecture publique et la présence sur Facebook**

La Bpi a développé au sein de l'écosystème des sites web de la Bpi, qui comprend le site institutionnel à destination du grand public et le webmagazine Balises, un site à destination des bibliothèques, Bpi pro¹⁶, principalement orienté vers les bibliothèques de lecture publique.

En 2017, 152 contenus ont été publiés. Organisé en 6 grandes rubriques, ce site a pour objectif de :

- mettre à la disposition des bibliothèques françaises des ressources et des outils proposés par la Bpi, notamment les études du service Études et recherche mais aussi par exemple la charte de politique documentaire, les lexiques multilingues favorisant l'accueil de publics étrangers, des listes de ressources en autoformation...
- diffuser les actions de coopération proposées par la Bpi, sur ses domaines d'expertise : la question du rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale est ainsi un axe fort du site, mais aussi la valorisation du catalogue national de films documentaires et notamment la plateforme Les yeux doc
- valoriser les actions de coopération nationale et notamment les journées d'étude
- être une fenêtre sur les bibliothèques à l'international et valoriser les bonnes pratiques à l'étranger
- porter les débats au sein de la profession (par exemple la question de la gratuité), favoriser le partage d'outils et mettre en avant les nouveaux établissements ou des services innovants.

La reprise en 2017 de réunions régulières de contributeurs du site (3 en 2017) ont permis d'assurer une plus grande production de la part des collègues de la Bpi. Le site professionnel a notamment vu le développement important, au sein de la rubrique Métier, de la sous-rubrique Outils en partages.

La Délégation à la coopération nationale et internationale dispose d'une page Facebook Bpi pour les professionnels¹⁷ où elle relaie les actions de la Bpi, par exemple l'annonce des journées d'étude ou des publications, et où la Bpi se fait l'écho des débats professionnels sur les thématiques évoquées ci-dessus. Au moins un post quotidien et 2 500 fans fin 2017, ce qui représente une belle progression par rapport aux 1 905 fans de 2016.

16. <http://pro.bpi.fr/sites/Professionnels/home.html>

17. <https://www.facebook.com/bpipro/?fref=ts>